



Le président Joseph Kabila

ÉLECTIONS

Joseph Kabila
confirme la date
du 23 décembre

Face à la presse nationale et internationale, le président Joseph Kabila a éclairé l'opinion sur des questions d'actualité touchant tant à la vie politique, sécuritaire qu'économique. La présidentielle, a déclaré le chef de l'État, aura lieu le 23 décembre comme prévu par la Céni et la passation de pouvoir sera effectuée à la fin des élections. Cependant, le pré-

sident de la République tient à s'assurer du caractère crédible et apaisé de ces consultations.

Pour le président Joseph Kabila, la question de l'organisation d'un référendum pouvant lui offrir la possibilité d'un troisième mandat, contrairement à la Constitution qui n'en prévoit que deux, ne se pose pas.

Page 2

PAVÉ DANS LA MARE

Martin Fayulu propose
la tenue des élections
en décembre 2019

Le député Martin Fayulu

Martin Fayulu a présenté sa vision au cours d'un colloque organisé à l'Université catholique du Congo, le 26 janvier. Transition sans Kabila, suspension des institutions de la République et essentiellement le parlement dont le mandat est hors délai constitutionnel, restructuration de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), nouvelle opération d'identification et enrôlement des électeurs et report des élections en décembre

2019, tel est le schéma proposé par l'élu de Kinshasa pour l'avenir de la RDC.

Le dirigeant de l'Ecidé estime également que les institutions issues des élections de 2006 et 2011 sont depuis longtemps en dépassement de mandat et devraient être suspendues, les émoluments de leurs différents membres devant être mis à profit pour le financement des élections.

Page 4

TRANSFORMATION DES RESSOURCES

Un expert propose un pacte
de gouvernance

L'économiste formé à l'université de Kinshasa, Achille Bondo Landu, vient de publier le Document des stratégies pour la transformation des ressources naturelles de la RDC en richesse économique. Présenté le 27 janvier au cours d'une matinée scientifique organisée à l'Église du Christ au Congo, l'ouvrage traduit la vision de l'auteur sur la gestion des potentialités nationales au bénéfice du développement du pays.

Fruit des années de collaboration dans les instances du pays et d'une maîtrise des réalités du Congo profond, l'ouvrage d'Achille Bondo fait le point sur la dotation factuelle, l'intérêt économique et le taux d'exploitation des ressources naturelles en RDC.

Page 4

FOOTBALL-TRANSFERTS

Bongonda quitte Trabzon, Manzala refuse
Barnsley, Bakambu réjoint Beijing Guoan

Le mercato d'hiver se clôture le 31 janvier. Du côté congolais, l'on note d'emblée la résiliation du contrat du Belgo-Congolais Théo Bongonda par le club turc de Trabzonspor. L'attaquant va donc retourner dans son club espagnol de Celta Vigo, avant d'être à nouveau prêté à Zulte Waregem en Belgique. L'attaquant Harrison Manzala ne va finalement pas quitter Amiens (L1 France) où il évolue avec un autre international congolais, Gaël Kakuta.

Quant à Cédric Bakambu, il a rejoint le groupe de Beijing Guoan en préparation au Portugal. Le joueur de Villarreal (Espagne) est



Cédric Bakambu

actuellement le joueur africain le plus cher pour avoir coûté au

total 74 millions d'euros au club pékinois.

Page 5

ÉDITORIAL

Réformes

La partie, certes, n'est pas jouée et nous en saurons plus en fin de journée, ce lundi 29 janvier, mais il se pourrait bien que le 30e Sommet de l'Union africaine qui s'achève à Addis-Abeba marque un tournant décisif dans l'amélioration de la gouvernance du continent. Outre le fait qu'il se penche avec autant d'attention que d'inquiétude sur les conflits qui ensanglantent la Libye, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud, cette réunion au plus haut niveau attaque, en effet, de front deux sujets majeurs : la lutte contre la corruption et les réformes institutionnelles.

Dirigée pour un an par un homme, le président du Rwanda, Paul Kagame, qui a vécu l'atroce génocide du Rwanda et qui sait, par conséquent, mieux que quiconque où peut conduire la dérive d'un Etat, l'Union africaine peut et doit consacrer toute son énergie à la modernisation de sa gouvernance. Si elle le fait rapidement, elle pourra relever les défis dont dépend son avenir immédiat et lointain : poussée démographique, formation des nouvelles générations, élévation du niveau de vie, mise en valeur des ressources naturelles, lutte contre le gaspillage financier et la corruption, protection de l'environnement. Alors que si elle ne le fait pas, elle deviendra l'une des régions les plus instables de la planète avec une aggravation des conflits internes qui hypothéquera durablement son avenir et coûtera la vie à des millions d'êtres humains.

Au nombre des réformes que devrait privilégier la nouvelle présidence de l'Union africaine, figure en bonne place, nous semble-t-il, le renforcement des communautés économiques régionales qui la composent : UMA, CEN-SAD, Comesa, CAE, CIRGL, CEEAC, Cédéao, Igad, Cémac, SADC. Car c'est bien la création d'espaces économiques plus vastes grâce à l'abaissement des frontières, à la mise en commun de moyens financiers pour l'aide au développement, mais aussi à la mise en place de dispositifs de sécurité collective qui permettra d'accélérer l'émergence de cette partie du monde et donc de résoudre les problèmes auxquels elle se trouve actuellement confrontée.

Nous sommes très bien placés, nous Congolais qui travaillons activement à la prévention et à la gestion des crises en Afrique centrale, pour aider à la mise en œuvre des réformes qui garantiront un avenir paisible à notre continent.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS

Joseph Kabila confirme la date du 23 décembre

Le président de la République a promis, le 26 janvier à Kinshasa au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion du 17e anniversaire de son accession à la tête de la RDC, de respecter la Constitution du pays et de ne s'en tenir qu'au calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).



Le président Joseph Kabila

Face à la presse nationale et internationale, le président Joseph Kabila a éclairé l'opinion sur des questions d'actualité touchant tant à la vie politique, sécuritaire qu'économique.

La présidentielle, a déclaré le chef de l'Etat, aura lieu le 23 décembre, comme prévu par la Céni et la passation de pouvoir sera effectuée à la fin des élections. Cependant, le président de la République tient à s'assurer du caractère crédible et apaisé de ces consultations. « Notre volonté est qu'elles (les élections) soient bien organisées pour que l'après élections soit paisible », a-t-il dit. Une volonté qui rencontre partiellement les préoccupations de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) exigeant le respect de l'Accord de la Saint-Sylvestre, gage d'un climat serein avant la tenue des prochains scrutins.

Pour le président Joseph Kabila, la question de

l'organisation d'un référendum pouvant lui offrir la possibilité d'un troisième mandat, contrairement à la Constitution qui n'en prévoit que deux, ne se pose pas. Il en veut pour preuve le calendrier de la Céni qui n'en fait aucune mention. « La Céni a publié un calendrier. Je n'ai vu nulle part le référendum », a-t-il précisé.

D'aucuns auraient souhaité une déclaration claire sur sa volonté de ne pas se présenter comme candidat à sa propre succession. L'on estime, dans les rangs de l'opposition, que cela aurait eu le mérite d'apaiser la tension politique. Une partie de l'opposition congolaise rejette le calendrier électoral publié par la Céni et réclame une nouvelle transition sans le président Kabila. Elle ne croit pas en la bonne foi de la Céni d'organiser des élections crédibles et transparentes et exige notamment sa restructuration.

Jeannot Kayuba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :

Siméon Ntsayouolo

Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Michel Ingele : « Mon livre est une sonnette d'alarme sur les vices qui corrompent notre mentalité de Kinois »

Psychologue de formation et fourbi d'expérience dans le domaine de l'éducation avant d'œuvrer pendant vingt ans dans le secteur privé comme directeur des ressources humaines dans quelques entreprises, Michel Ingele Ngonga s'est lancé depuis peu dans l'écriture. Consultant indépendant en gestion des ressources humaines et en organisation du travail, il se consacre à partager son expérience professionnelle à travers le livre. Le Courrier de Kinshasa s'est intéressé à son premier ouvrage, « Les Kinoiseries. Valeurs ou antivaleurs culturelles », publié aux éditions Feu Torrent. L'auteur a voulu accorder cette interview exclusive pour parler de son appréhension de la question posée par l'ouvrage et aussi annoncer ses prochaines livraisons.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.): Vous venez de publier votre premier essai. Y a-t-il des raisons profondes de s'attarder sur ce questionnement de «Kinoiseries, valeurs ou antivaleurs culturelles» ?

Michel Ingele Ngonga (M.I.N.): Mon livre est une sonnette d'alarme sur les vices qui corrompent notre mentalité de Kinois, afin que nous prenions conscience de tous ces défauts. Car une prise de conscience constituera déjà, à mon sens, le début d'un processus alchimique pouvant nous amener à transmuter nos antivaleurs en des valeurs nobles, en des qualités humaines vertueuses nécessaires pour le développement de notre communauté et, partant, de notre pays. C'est aussi une manière pour moi d'apporter ma contribution à l'édification d'un Congo plus beau qu'avant, devoir patriotique qui nous est rappelé dans notre hymne national.

L.C.K. : C'est une grosse problématique morale et même des mœurs que vous abordez dans ce livre.

M.I.N. : En effet, c'est une problématique socioculturelle qui a plusieurs facettes, en l'occurrence l'éducation, l'instruction, la morale, l'éthique, etc., et qui se cristallise autour de notre mentalité.

L.C.K. : Comment pouvez-vous décrire aujourd'hui la ville de Kinshasa dans l'ensemble ? Que représente-t-elle sur le plan philosophique, démographique, sociologique, anthropologique, etc. ?

M.I.N. : La ville de Kinshasa est aujourd'hui une mosaïque culturelle congolaise dans laquelle se côtoient le modernisme et la tradition, mais aussi une ville cosmopolite qui reçoit des échantillons d'autres civilisations. Et comme vous le savez, Kinshasa est le siège des hautes institutions tant sociales et culturelles qu'économiques et politico-administratives. À ce titre et en



Michel Ingele Ngonga

dépité d'une décentralisation en gestation, le développement du pays n'est encore impulsé, planifié et orienté qu'à partir de la capitale. Kinshasa est donc le miroir qui reflète l'image du pays. C'est ainsi que tous les artefacts comme toutes les valeurs qui se manifestent dans la conduite des Kinois se répercutent nécessairement à travers le pays. C'est pourquoi il est indispensable de prêter attention aux comportements et aux mœurs qui caractérisent la mentalité kinoise.

L.C.K. : Vous n'avez pas directement parlé de la politique dans l'ouvrage. C'est expressément escamoté ou vous avez pensé que la politique ne fait pas partie de ces valeurs ou antivaleurs kinoises ?

M.I.N. : La problématique sur les valeurs

et antivaleurs culturelles est un fait sociétal qui n'est pas spécifiquement politique, au sens populaire que nous attribuons à ce terme. Au contraire, nous sommes tous impliqués en tant que membres de la communauté, chacun dans son agir sous-tendu par son bagage éducationnel, culturel, moral et émotionnel. Il n'y a donc pas d'escamotage quelconque.

L.C.K. : Le pays traverse une crise politique particulière. Un mot de l'écrivain que vous êtes, qui est un peintre et observateur singulier de la société ou de la communauté dans laquelle il vit.

M.I.N. : Une crise politique est une crise comme toutes les autres auxquelles les humains ont souvent eu à faire face à travers le monde au cours des siècles. Il n'y a donc pas lieu de se décourager. Cependant, et puisque vous tenez à savoir mon avis, je vous dirais que la solution de cette crise se trouve dans la justesse du diagnostic, de la volonté politique et dans la maîtrise de notre égo.

L.C.K. : Vous vous lancez dans le domaine du livre. Pensez-vous que le Congolais, le Kinois en particulier qui semble projeter l'image d'un viveur ou jouisseur s'intéresse vraiment à la lecture ?

M.I.N. : Je n'adhère pas totalement à la thèse selon laquelle les Congolais ou les Kinois n'ont pas la culture de la lecture. C'est comme qui dirait qu'il n'existe pas d'écoles, d'universités, de librairies et de bibliothèques au Congo. Pourtant, dans ce domaine, on observe même une certaine particularité à Kinshasa, celle d'y trouver une sorte de bibliothèque à ciel ouvert et des librairies ambulantes. Qui a déjà procédé à une étude avec statistiques à l'appui pour démontrer qu'effectivement les Congolais ne lisent pas ? Je reconnais

toutefois qu'il existe quelques pesanteurs en la matière, mais cela ne veut absolument pas dire que les Congolais ne lisent pas. À mon sens, le livre n'a vraiment pas de frontières géographiques, ni d'ailleurs celles du temps. Je veux dire que les écrivains ne s'adressent pas uniquement à leurs compatriotes, leurs œuvres étant également lues à l'extérieur de leur pays. De même, il n'y a pas que la présente génération qui exploite les messages véhiculés par les œuvres littéraires. Les futures générations s'en serviront à leur tour, selon leurs besoins. Je ne pense pas non plus que les jouissances soient l'apanage de seuls Kinois, comme vous semblez le dire. Car, dans la plupart des mégapoles du monde, on rencontre une couche de la population qui est attachée aux jouissances mais aussi une autre couche qui est consciente et soucieuse de ses devoirs et obligations sociales, familiales, professionnelles, etc.

L.C.K. : Vous avez deux autres ouvrages en chantier en ce moment. Pouvez-vous nous en parler brièvement ?

M.I.N. : Mes prochaines parutions vont porter d'abord sur la problématique de l'épanouissement socioéconomique des travailleurs en RD-Congo et ensuite sur un autre fait de société, à savoir la superstition. Dans le premier ouvrage, je recherche une corrélation entre la qualité de vie des travailleurs et quelques variables que je considère comme étant des pesanteurs sur cet épanouissement. Dans le second, il sera question d'attirer l'attention sur les ravages de la superstition dans notre société.

L.C.K. : Votre dernier mot ?

M.I.N. : L'opuscule que je viens de publier est une exaltation à la vertu et un appel à une prise de conscience de nos vices dans le but de les combattre. J'exhorte donc les lecteurs de tous les horizons à se procurer ce livre qui nous invite à faire de la perfection notre idéal. Mon mot de la fin sera celui de vous remercier très sincèrement ainsi que votre organe de presse pour vous être intéressés à mon ouvrage.

Martin Engimo

MIGRATION

Une Congolaise rapatriée au pays avec ses deux enfants

Le ministre délégué chargé des Congolais de l'étranger, Emmanuel Ilunga, a réussi à faire revenir au pays, le 23 janvier, Francine Shindano Sakina et ses deux enfants, à la grande satisfaction de sa famille, révèle un communiqué de presse de ce ministère.

Épouse légitime depuis près de cinq ans d'Imad Taha, un sujet libanais résidant à Kinshasa, Francine Shindano Sakina s'était rendu avec ses deux enfants (Youssef, garçon âgé de 4 ans et Zahra la fille âgée de dix-huit mois) à Beyrouth, au Liban, à la demande de son mari, pour y passer des vacances de trois

mois dans la belle famille.

Arrivée à Beyrouth et accueillie dans la belle famille, Francine Shindano Sakina passera avec sa progéniture les pires moments de leur existence. Les vacances se transforment ainsi en un véritable cauchemar. Contre toute attente, Mme Shindano verra leurs passeports être confisqués et sera soumise par sa belle famille aux traitements inhumains, voire aux tentatives d'empoisonnement et de meurtre par couteau.

Déterminée à informer son époux de ce qu'elle vivait avec ses deux enfants, Francine Shindano Sakina a été désagréable-

ment surprise par la réponse de celui-ci, lui demandant tout simplement de laisser les enfants dans sa famille, si elle veut recouvrer sa liberté. C'est ainsi que Mme Shindano a décidé de mettre au courant sa famille à Kinshasa de son calvaire à Beyrouth. À son tour, la famille a adressé une correspondance au ministre délégué chargé des Congolais de l'étranger, Emmanuel Ilunga, sur la base du courriel de leur fille.

Informé de la situation, le ministre a introduit une plainte au parquet en sollicitant de la Direction générale de migration une mesure d'interdiction de sortie

de M. Imad. Ce qui a été fait. Car, la soirée du même jour, ce dernier a tenté une sortie clandestine par l'aéroport international de Ndjili et a été intercepté par les services de l'immigration au moment où il voulait embarquer à bord du vol Turkish Airlines. Le ministre Emmanuel Ilunga a exigé le retour des enfants et de Mme Shindano à Kinshasa, en échange de sa libération. L'ambassadeur de la RDC en Égypte a été saisi en vue de la protection de cette dame et ses enfants jusqu'à leur retour. Dès son retour au pays, elle et ses deux enfants ainsi que sa famille ont été reçus en audience par le

ministre délégué. Une occasion qu'elle a choisie pour exprimer sa gratitude à l'endroit du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, au Premier ministre, Bruno Tshibala, au ministre Emmanuel Ilunga et à tous les membres du gouvernement pour lui avoir facilité le retour au pays.

Emmanuel Ilunga, qui fait de la protection des droits et intérêts des Congolais de l'étranger son cheval de bataille, rappelle qu'aucun compatriote à l'extérieur « ne peut désormais se sentir orphelin de sa patrie car à chaque alerte, le gouvernement, à travers son ministère, volera à son secours ».

Aline Nzuzi

PAVÉ DANS LA MARE

Martin Fayulu propose la tenue des élections en décembre 2019

L'élu de Kinshasa et dirigeant du parti Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) suggère le report, pour une année de plus, du calendrier électoral, et une nouvelle opération d'identification et d'enrôlement des électeurs pendant trois mois.

Martin Fayulu a présenté sa vision au cours d'un colloque organisé à l'Université catholique du Congo, le 26 janvier. Transition sans Kabila, suspension des institutions de la République et essentiellement le parlement dont le mandat est hors délai constitutionnel, restructuration de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), nouvelle opération d'identification et enrôlement des électeurs et report des élections en décembre 2019, tel est le schéma proposé par l'élu de Kinshasa pour l'avenir de la RDC. Cette



Le député Martin Fayulu

opinion serait partagée par sa famille politique, le Rassemblement de l'opposition auquel ap-

partient l'Ecidé.

Pour Martin Fayulu, il est inadmissible d'aller aux élections

avec le président Joseph Kabila à la tête du pays, parce qu'ayant déjà épuisé son mandat depuis décembre 2016 et dépassé le délai de grâce d'un an dont il a bénéficié grâce à l'accord de la Saint-Sylvestre. Le dirigeant de l'Ecidé estime également que les institutions issues des élections de 2006 et 2011 sont depuis longtemps en dépassement de mandat et devraient être suspendues, les émoluments de leurs différents membres devant être mis à profit pour le financement des élections. Pour parvenir à l'organisation de « bonnes élections », Martin Fayulu propose une nouvelle opération d'identification et d'enrôlement des électeurs pendant une période de trois mois, de façon simultanée sur l'ensemble de

la République, le fichier actuel n'étant pas « fiable ». Il s'agira donc pour le pays d'engager des fonds supplémentaires pour une opération en phase terminale alors que l'accord du 31 décembre 2017 exhorte la tripartite CNSA-gouvernement-Céni à entrevoir la possibilité de réduire le coût des élections. En outre, la proposition de Martin Fayulu prolongerait d'une nouvelle année la transition en partant de la date du 23 décembre 2018 prévue actuellement pour l'organisation des élections. Ce schéma n'a pas rencontré l'assentiment de l'abbé Donatien Nshole, autre conférencier et membre de la Conférence épiscopale nationale du Congo. Pour ce dernier, le calendrier de la Céni doit être respecté pourvu que soit appliqué strictement l'accord de la Saint-Sylvestre.

Jeannot Kayuba

COOPÉRATION

Kinshasa décide de fermer Enabel et la maison Schengen

L'ancienne puissance coloniale, la Belgique, a dit « prendre acte » de la décision des autorités congolaises, regrettant que cela affecterait des centaines de travailleurs congolais et la délivrance des visas pour les pays concernés.

Dans un communiqué publié le 25 janvier, la Belgique a dit « regretter » l'annonce par les autorités de la RDC de fermer l'agence de développement belge Enabel et la maison Schengen à Kinshasa. Aussi la Belgique regrette-t-elle l'annonce des autorités congolaises indiquant que la RDC n'avait pas besoin d'aide de son ancien pays colonisateur. Pour Bruxelles, cette annonce risque d'empêcher l'agence Enabel « d'opérer directement et significativement en faveur de la population congolaise, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé publique et de l'enseignement ». Cette décision affecterait aussi, insiste la communication de Bruxelles, les centaines de collaborateurs congolais qui travaillent pour l'agence.

Escalade de tensions

Il est rappelé que le 10 janvier, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, et le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, Alexander De Croo, avaient décidé de mettre fin à une série d'interventions qui devaient être mises en œuvre directement par les autorités congolaises. En réaction, la RDC, qui a décidé de répondre au coup par coup, a annoncé la fermeture de l'agence Enabel et de la maison Schengen.

La Belgique explique, de sa part, que le sens de cette décision vise à réorienter un quart des moyens disponibles de la coopération gouvernementale vers l'aide humanitaire et la coopération avec les organisations de la société civile congolaise, les universités et les institutions scientifiques. « À l'instar de ses partenaires régionaux, européens et internationaux, la Belgique souhaite avant tout que les besoins et les droits fondamentaux de la population soient pris en compte et que l'on aille vers des élections crédibles », a noté la Belgique dans ses motivations.

La maison Schengen à Kinshasa, rappelle-t-on, est une représentation commune de plusieurs pays qui délivre des visas vers l'espace Schengen pour le compte de dix-sept États membres de l'Union européenne et la Norvège.

Lucien Dianzenza

TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES

Un expert propose un « pacte » de gouvernance

Économiste formé à l'université de Kinshasa, Achille Bondo Landu vient de publier le Document des stratégies pour la transformation des ressources naturelles de la RDC en richesse économique. Présenté le 27 janvier au cours d'une matinée scientifique organisée à l'Eglise du Christ au Congo (ECC), l'ouvrage qui traduit la vision de l'auteur sur la gestion des potentialités nationales au bénéfice du développement du pays..

Fruit des années de collaboration dans les instances les plus instances du pays et d'une maîtrise des réalités du Congo profond, l'ouvrage d'Achille Bondo, qui propose de mettre tout le monde ensemble autour d'un projet de « pacte » de gouvernance, fait le point sur la dotation factuelle, l'intérêt économique et le taux d'exploitation des ressources naturelles en RDC. Sur le dernier point relatif au taux d'exécution, l'auteur arrive à la conclusion que l'effort de valorisation des ressources du pays reste très faible. En un demi-siècle d'indépendance, la RDC n'a pas réussi à apporter de la valeur ajoutée à ses principaux minerais qui continuent à être exportés à l'état brut. En somme, les Congolais n'ont pas montré une quelconque capacité d'innovation et de transformation de leur espace naturel. Cela se vérifie tant dans l'industrie pétrolière et minière que dans le reste des secteurs : énergie, forêts et agriculture. Au sujet de la revue historique

de la trajectoire de l'économie congolaise entre 1920 et 2016, Achille Bondo a décelé des périodes de prospérité avant l'effondrement. Paradoxalement, seule la période de la colonisation affiche une courbe haussière insolente. En raison des troubles politico-militaires, l'auteur n'a pas pris en compte les cinq années après l'indépendance. Mais il constate une période favorable au début de la deuxième République avant l'effondrement. Et l'histoire risque de se répéter après 2016, si rien n'est fait pour baisser la tension actuelle au niveau politique.

Achille Bondo présente ainsi son ouvrage comme un outil de travail qui doit être enrichi bien entendu par d'autres experts nationaux et internationaux pour arriver à doter le pays d'une stratégie nationale de valorisation des ressources naturelles de base. Il juge que le Congo n'a d'autre choix que d'opérer ce saut qualitatif pour impliquer tout le monde dans la gestion des ressources naturelles. Selon lui, chaque jour qui passe représente des pertes en vies humaines à cause des guerres incessantes pour le contrôle des sites miniers, et de l'argent non mobilisé faute d'une vision cohérente de développement.

Dans cet ouvrage, l'auteur soutient plusieurs principes. D'abord, il appelle à un recensement des ressources naturelles, estimant indispensable de protéger à tout prix les intérêts nationaux dans l'exploitation de ces ressources. Enfin, il appelle à l'équité dans

la répartition des revenus tirés de l'exploitation. À cela, il ajoute la protection de l'environnement et la réparation des dommages sur les sites exploités, le recours aux appels d'offres et la transparence dans l'octroi des marchés, la création des centres spécialisés pour former les nationaux dans les domaines-clés, etc. Actuellement, a-t-il confié, il existe bien des domaines qui nécessitent de toute urgence des politiques adéquates pour combler les carences nationales. Certains domaines identifiés sont l'élaboration et la négociation des grands contrats d'exploitation des ressources naturelles (mines, pétrole), l'analyse économique des régimes fiscaux appliqués aux domaines des ressources naturelles, la comptabilité et l'audit des coûts d'exploitation. La liste n'est pas exhaustive.

Pour l'ECC qui a accepté de parrainer l'événement sur demande d'Achille Bondo, les défis à relever sont colossaux. « Que ce livre vienne impacter le développement de la RDC », a lancé le président national de l'ECC, le révérend Dr André Bokundao-Bo-Likabe. L'homme a reçu la mission divine de transformer les ressources naturelles en richesses consommables pour casser le paradoxe entre pays potentiellement riche et extrêmement pauvre, a-t-il poursuivi. Après le vernissage de l'ouvrage, il a remis des exemplaires aux délégués des principales universités du pays pour élargir le plus possible le débat. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

BUSINESS

Les banques concernées aussi par la crise

Le problème du déficit de financement ne se résume pas qu'à la seule volonté du système bancaire qui fait l'objet actuellement d'une multitude de critiques pour les taux d'intérêt exorbitants et les délais trop courts des prêts. En tant qu'entrepreneure, fait remarquer un analyste financier, une banque ressent également les effets de la contraction de l'activité économique et de l'instabilité du cadre macro-économique.

La banque, quoique seule institution au monde autorisée à fonctionner avec plus de 90 % d'argent qui ne lui appartient pas, n'est que le reflet de la situation économique d'un pays. Si les petites et moyennes entreprises ont raison de déplorer les modalités rigoureuses d'emprunt qui ne permettent pas de stimuler l'activité économique, elles ont tort d'imputer le contexte de crise actuelle au difficile accès à un financement frais. Le climat des affaires et des investissements doit être au cœur de toute réflexion cohérente sur les perspectives du pays, explique un expert proche des milieux bancaires. Mais quel état de lieu peut-on dresser de la situation du secteur bancaire et financier ?

Selon notre expert, la crise actuelle frappe la quasi-totalité des acteurs du secteur : coopératives, institutions financières spécialisées et autres banques universelles. Voici quelques chiffres présentés par le Fonds pour l'inclusion financière en RDC pour se

convaincre du désastre. En 2016, plusieurs institutions financières ont enregistré des taux plus élevés d'impayés (en moyenne 12 %) et le ralentissement des encours de crédit et d'épargne (seulement 1 % de croissance pour les dépôts et 8 % pour les crédits). À cela, il convient d'ajouter l'augmentation des fraudes et l'impact négatif de la crise sur la rentabilité et la liquidité.

Par ailleurs, 2016 représente l'année la plus difficile pour le secteur bancaire et financier, avec la faillite de la Biac, plaçant plus de trois cent mille clients dans l'expectative, et de la Mercreco, le plus grand réseau de coopératives de la RDC. Cette crise ne peut plus être considérée comme « conjoncturelle » d'autant plus que la dégradation continue du contexte politique et économique ne servira qu'à la placer désormais, dans la durée, au grand dam des entrepreneurs et, par conséquent, des banques. L'on se rappelle que la Banque centrale du Congo a réagi promptement en durcissant des conditions d'octroi de la licence bancaire par un relèvement du capital des banques, après les faillites en cascade. En raison de la majorité écrasante des dépôts à vue (80 %), les crédits sont principalement à court terme. Il ne peut y avoir que très peu d'investissements sur le long terme dans un contexte d'incertitudes, soit 9 % seulement identifiés en 2016. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020

Dieumerci Makorobondo sensibilise les autorités aux préparatifs



Dieumerci Makorobondo Salukombo

Résidant aux États-Unis d'Amérique, le marathonien Dieumerci Makorobondo Salukombo a lancé un SOS aux autorités du pays afin qu'elles se mettent déjà à préparer les 32es Jeux olympiques prévus pour 2020 à Tokyo, au Japon. Licencié en chimie, cadre administratif et entraîneur d'athlétisme, il se soucie

de l'image de la RDC en athlétisme qu'il voudrait redorer.

Sur son compte twitter depuis les États-Unis, Makorobondo a lancé un appel émouvant à la Fédération d'athlétisme du Congo, au Comité olympique congolais, au ministre des Sports et loisirs, et enfin au gouvernement congolais de se mobiliser afin de préparer déjà le rendez-vous de Tokyo. « Il est temps pour nous de préparer les 32es Jeux olympiques Tokyo 2020 en toute quiétude. Si on ne se prépare pas maintenant, les résultats seront les mêmes qu'autrefois, que nos autorités le sachent », a-t-il écrit sur le site sportrdc.com.

Natif de Kirotshé (37 km de Goma) au Nord-Kivu, Dieumerci Makorobondo a choisi le marathon comme branche de prédilection. Il est entré dans l'histoire de l'athlétisme congolais le 23 juillet 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire; en glanant la médaille d'or aux 8es Jeux de la Francophonie à l'épreuve de marathon, après avoir parcouru les 42 km en 2h27'54".

M.E.

LINAFOOT

Le gouvernement provincial restreint sa prise en charge des clubs kinois

La mesure annoncée par le ministre provincial des Transports, jeunesse, sports et loisirs, Godard Motemona, concerne les équipes de Kinshasa qui participent à la 23^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).



Radio Okapi/ Ph. John Bomp

Faisant suite à sa correspondance du 1er décembre 2017 relative à la prise en charge des titres de voyage limités à dix personnes par club, le ministre Motemona a, dans sa lettre du 10 janvier, ajouté une autre restriction : « ... Les demandes de titres de voyage par les équipes engagées dans l'édition en cours de la Ligue nationale de football doivent parvenir au ministre treize jours avant le match ». Par cette disposition, a indiqué l'autorité des sports de Kinshasa, elle donne le temps à son collègue chargé de Finances de planifier les dépenses relatives à ces prises en charge.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Bongonda quitte Trabzon, Manzala refuse Barnsley, Bakambu rejoint Beijing Guoan

Le mercato d'hiver se clôture le 31 janvier. Du côté congolais, l'on note d'emblée la résiliation du contrat du Belgo-Congolais Théo Bongonda par le club turc de Trabzonspor. L'attaquant va donc retourner dans son club espagnol de Celta Vigo, avant d'être à nouveau prêté à Zulte Waregem en Belgique.



Bakambu dans l'effectif de Beijing Guoan

L'attaquant Harrison Manzala ne va finalement pas quitter Amiens (L1 France) où il évolue avec un autre international congolais, Gaël Kakuta. Ancien du Havre, Manzala a été annoncé du côté de Barnsley en Championship (D2 anglaise). Sur son compte facebook officiel, il indique : « Comme vous avez pu l'entendre, c'est vrai. J'ai eu des discussions avec le club de Barnsley en Championship. Après analyse totale de la situation, j'ai pris la décision de ne pas m'engager pour ce club. Opération maintien ». L'on rappelle qu'Amiens occupe la 13e position après sa précieuse victoire sur Guingamp (3-1). Quant à Cédric Bakambu, il a rejoint le groupe de Beijing Guoan en préparation au Portugal. Le joueur de Villarreal (Espagne) est actuellement le joueur africain le plus cher pour avoir coûté au total 74 millions d'euros au club pékinois qui tenait à recruter un attaquant de classe internationale après avoir fini 9e au classement du championnat chinois la saison dernière.

M.E.

MÊME DANS LA MAISON,
PROFITEZ DE LA MEILLEURE
CONNEXION INTERNET
Composez *121*44



airtel
internet



DÉVELOPPEMENT

Louzolo-Amour forme ses adeptes aux activités économiques

La confession religieuse a organisé, la semaine dernière à Dolisie, un séminaire atelier sur l'élaboration d'un projet socioéconomique destiné à ses fidèles de la section Mont Ararat, animé par le directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari, Jean Jacques Mboundou.

La formation, la deuxième du genre organisée à l'intervalle de deux mois, a connu la participation de vingt-deux personnes. Le but étant de leur faire acquérir une compétence pour la rédaction des projets socioéconomiques afin de permettre à l'association Louzolo-Amour-OPH de réaliser des activités de développement. Le développement culturel, le développement agricole, le développement éducatif et le développement sanitaire communautaire, tels sont les axes qui ont été explorés au

cours de ce séminaire.

« L'un des problèmes qui minent le fonctionnement de notre pays est le manque de formation des différents acteurs impliqués dans le processus de développement. Cette réalité affecte aussi les confessions religieuses qui sont victimes du virus de la mauvaise gouvernance », a expliqué Jean Jacques Mboundou.

Le secrétaire chargé à l'organisation de la section Mont Ararat de Dolisie, Juldas Louzolo, a salué l'organisation de ce séminaire, indiquant: « Le Congo est la terre de la création, conformément aux enseignements du grand maître de l'OPH. Nous devons être les meilleurs dans tous les domaines pour que le pays joue pleinement son rôle, celui d'être le moteur de l'Afrique d'où partira la lumière qui éclaire le monde entier. Nous sommes très satisfaits de cette formation ». À l'issue du séminaire, les vingt-deux parti-



Les participants suivant les travaux du séminaire

cipants ont reçu chacun son diplôme. Association à but non lucratif, Louzolo-Amour OPH est une organisation

de bienfaisance à caractère spirituel qui s'inscrit dans le registre des religions authentiques congolaises. Elle a été

créée en 1984 par Guy Emile Loufoua Cetikouabo, le Grand maître de l'OPH.

Bruno Okokana

COOPÉRATION

Le prochain forum Chine-Afrique prévu en septembre

L'ambassadeur de Chine en République du Congo, Xia Huang a annoncé récemment à Brazzaville que le prochain forum Chine-Afrique se tiendra en septembre.

Les dirigeants chinois et africains se réuniront une nouvelle fois à Beijing pour faire le point de leurs relations de coopération scellées depuis plusieurs décennies. L'occasion sera également donnée aux deux parties d'évoquer les aspects liés à la paix et la sécurité, ainsi que d'approfondir leur partenariat stratégique en vue du bien-être de près de 2,5 milliards de personnes vivant en Chine et en Afrique. « Je suis sûr que ce sera une occasion pour nous, la Chine et les pays africains, d'envisager un avenir plus ambitieux pour notre coopération. Compte tenu de la qualité de la confiance politique entre nos deux pays, c'est une occasion pour la Chine et le Congo, d'envisager un plan plus ambitieux pour leur coopération. Je suis sûr que devant nous, c'est un avenir prometteur », a indiqué le diplomate chinois, lors de la remise des kits scolaires à l'école de l'amitié Congo-Chine. Selon le site du ministère chinois des Af-



Xia Huang photo Adiac

fares étrangères, la Chine et l'Afrique font toujours une communauté de destin. « Réaliser la coopération gagnant-gagnant et le développement partagé avec les pays africains est l'engagement initial pris par la Chine dans le développe-

ment de ses relations avec l'Afrique. Promouvoir le développement de l'Afrique par le développement de la Chine est un devoir qui nous incombe dans les relations sino-africaines », indique-t-on. En effet, l'organisation de ce sommet a été confirmée au

début de cette année par les présidents chinois, Xi Jinping, et sud-africain, Jacob Zuma. « Quel que soit le niveau de développement qu'elle aura atteint et quoi qu'il advienne dans la situation internationale, la Chine se tiendra toujours aux côtés des pays en développement dont les pays africains et restera à jamais amie fidèle et partenaire digne de confiance de l'Afrique », soutient la partie chinoise.

« De nouvelles opportunités procurées pour le développement de l'Afrique »

Le président chinois avait partagé cette idée avec ses pairs africains à Beijing, à l'issue du XIX^e congrès national du Parti communiste chinois (PCC). Ainsi, le prochain forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) ouvrira une nouvelle ère dans la coopération solidaire entre les deux parties. Car, un nouveau programme pour le développement de la Chine a été élaboré pendant le dernier congrès national du PCC. « L'édification intégrale d'une société de moyenne aisance en Chine et la construction sur tous les plans d'un pays socialiste moderne et puissant

offriront des opportunités historiques extraordinaires à tous les pays du monde, et tout particulièrement aux pays africains », rapporte le site du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le FCSA de septembre prochain se tiendra après celui tenu en 2015 à Johannesburg, en Afrique du Sud. À cette occasion, le président chinois, Xi Jinping, annonçait dix programmes afin d'hisser les relations de coopération entre les deux côtés au rang de partenariat stratégique global. Pour la concrétisation de cette décision, un soutien financier de soixante milliards de dollars pour les dix programmes de coopération avait été annoncé. « Les dix grands programmes pour la coopération sino-africaine nous ont procuré de nouvelles opportunités pour le développement de l'Afrique, et en vue de bien associer avec ces derniers, de nombreux pays ont élaboré de nouveaux programmes pour leur propre développement », déclarait récemment le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. A Johannesburg, le président Xi Jinping avait aussi annoncé une aide financière de 60 millions de dollars à l'Union africaine (UA) aux fins de renforcer ses capacités d'intervention en matière de paix et de sécurité sur le continent.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Le paludisme demeure le principal problème en Afrique

L'Union africaine (UA) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont conjointement révélé vendredi que l'épidémie de paludisme reste toujours le principal problème de la santé en Afrique.

Les deux organisations, ainsi que les ministres des pays membres de l'UA et les partenaires mondiaux de la santé, ont exprimé leur inquiétude lors du sommet de haut niveau sur le paludisme tenu le 26 janvier, au siège de l'UA.

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, a annoncé que le paludisme a imposé un défi multidimensionnel aux secteurs de la santé, de l'économie et de la société du continent africain. Cette maladie contribue encore à un plus grand impact négatif sur la situation du continent et constitue une cause majeure de la pauvreté en Afrique, a-t-il déclaré. « *Nous devons poursuivre la lutte mondiale contre le paludisme, en particulier en Afrique* », a souligné le président de la Commission de l'UA, ajoutant: « *Pour réaliser la vision du développement transformateur de l'Afrique, nous devons nous investir dans la santé* ».

Il a également conseillé aux pays membres de l'UA de s'engager dans la lutte contre le paludisme, déclarant que « *nous devons continuer à lutter sans relâche contre la maladie afin que les objectifs de la conférence d'Abuja puissent être atteints et*

produire les résultats attendus ».

Moussa Faki Mahamat a, en outre, souligné que la tendance de l'épidémie de paludisme en Afrique n'a pas une trajectoire linéaire, dans laquelle le taux de cas de la maladie se différencie au fil des ans.

Pedro Alonso, directeur du Programme mondial de lutte contre le paludisme de l'OMS, a également indiqué que la maladie reste un problème de santé à l'échelle mondiale ayant plus de deux cent seize millions de cas et quatre cent quarante-cinq mille décès chaque année. Selon l'OMS, sept pays africains, avec moins de dix mille cas de paludisme, pourraient atteindre 0% de cette maladie d'ici à 2020.

L'Algérie devrait être le premier pays africain à être certifié exempt de paludisme, tandis que d'autres pays d'Afrique australe parmi lesquels le Botswana, le Cap-Vert, les Comores, le Swaziland et l'Afrique du Sud pourraient suivre l'Algérie.

Pedro Alonso a également remis en question le financement mondial pour la lutte contre le paludisme, en disant qu'« *il n'y a eu aucune autre augmentation significative du financement de la lutte contre le paludisme au cours des dernières années* ».

Selon le Rapport mondial sur le paludisme en 2017 réalisé par l'OMS, quinze pays ont été les plus lourdement touchés par la maladie, représentant 80% de tous les cas de paludisme et de décès, dont un seul hors d'Afrique.

Xinhua

MALI/ETATS-UNIS

Le commandant d'Africom en audience chez IBK

Le président malien a reçu le commandant d'Africom, le général Thomas D. Waldhauser, dans le cadre de la coopération militaire entre les deux pays, a-t-on appris.

À sa sortie d'audience, le général Thomas D. Waldhauser a parlé d'« *un entretien très engagé* », avec le président Ibrahim Boubacar Keïta. Les échanges entre les deux hautes personnalités ont porté sur les problèmes sécuritaires et sur la coopération entre le Mali et les Etats-Unis, a-t-il dit. « *Cela fait six mois que je suis le commandant d'Africom qui existe depuis une dizaine d'années. Nous travaillons beaucoup avec l'Afrique pour nous assurer de renforcer les capacités et bâtir les relations très solides avec nos partenaires africains* », a affirmé le commandant d'Africom. Puis il a évoqué les acquis de l'institution, notamment dans le domaine du renforcement des capacités en vue de bâtir des relations solides avec le continent africain. Le général Thomas D. Waldhauser est le quatrième commandant d'Africom.

Africom (United States Africa Command) a été créée par le président américain, George W. Bush, en février 2007. Elle comporte, pour l'essentiel, un enjeu stratégique. D'ailleurs, sa création sera précédée de polémiques sur les véritables intentions américaines en Afrique, à l'époque. Pour certains spécialistes, Africom est l'expression de la volonté américaine d'établir des bases militaires en Afrique.

Pour d'autres, Africom s'inscrit dans le soutien américain au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix amorcé depuis 1996. De ces deux lectures, on retiendra des explications officielles américaines qu'« *Africom sert les intérêts africains afin de mieux défendre ceux des Etats-Unis sur le continent* ». Mais ces objectifs vont nourrir une certaine polémique, qui explique en partie les raisons de l'installation de son siège à Stuttgart, en Allemagne, à titre transitoire, aujourd'hui « durable ».

C'est pour éviter d'exposer ses partenaires africains dont les lacunes sécuritaires sont connues, et pour ne pas raviver la détermination des mouvements terroristes à frapper leurs intérêts en Afrique, que les Etats-Unis évitent d'afficher leur vocation antiterroriste, aujourd'hui dévoilée. Les circonstances s'y prêtent. Ce qui passe par un retour sur la conception et le déploiement de la politique africaine des Etats-Unis (la dimension géostratégique de la contestation de la tutelle politique européenne sur l'Afrique par Washington. En effet, c'est la France qui est visée), à savoir, une corrélation entre l'accroissement des intérêts américains en Afrique, la nécessité de les sécuriser, et les attentats de septembre 2001. Ce qui va donner à Africom une vocation antiterroriste.

Africom est un ensemble qui regroupe, outre les militaires, les diplomates et les agents des renseignements, les membres de la sécurité nationale et des fonctionnaires issus d'autres ministères.

Noël Ndong

IN MEMORIAM



Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

30 janvier 2013-30 janvier 2018. Il y a 5 ans, jour pour jour, que notre père, oncle et grand-père, Alexandre Denguet-Attiki retourne à l'Éternel.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour lui.

Brèves

Burundi

Le Burundi est le premier pays « le mieux doté en infrastructures routières » parmi les Etats de la Communauté est-africaine avec une moyenne de près d'un demi-kilomètre de route par km², a déclaré Vincent Nibayubahe, directeur général de l'Office burundais des routes. Le Burundi dispose d'un réseau routier de près de 12 000 km, formé par un réseau routier intérieur de 4 456 km de routes classées, vingt-deux routes nationales d'un linéaire de 1952 km et quatre-vingt et onze routes provinciales d'un linéaire total de 2504 km. Le Rwanda et le Kenya occupent la deuxième et la troisième places avec respectivement 350m et 280m par km², l'Ouganda est classé quatrième avec une densité de 230m de route pour chaque km²; alors que la Tanzanie est le pays « le moins avancé » en la matière avec environ 40m de route pour chaque km².

Niger

Le gouvernement français a offert un important don de matériels militaires au contingent nigérien engagé dans la force conjointe du G5 Sahel pour combattre le terrorisme. Ce don est composé de citernes, cabines sanitaires, rations de combat, gilets pare-balles et de casques composites. Selon l'attaché de défense auprès de l'ambassade de France au Niger, le colonel Franck Fouillet, d'autres dons suivront, notamment en jumelles de vision nocturne, de casques

et de gilets, ainsi que la préparation opérationnelle des futures unités. La force commune du G5 Sahel a pour objectif de combattre les djihadistes dont les attaques visent le Mali et gagnent les Etats voisins, avec possibilité de poursuite au-delà des frontières nationales. Elle devait démarrer avec environ cinq mille hommes, l'effectif est appelé à doubler à terme.

Côte d'Ivoire

La subvention de l'Etat aux entreprises de presse a augmenté de 135% passant de cinq cent quatre-vingt-quinze millions de francs CFA à 1,4 milliard de francs CFA au cours de l'année écoulée. L'information a été donnée par le président ivoirien, Alassane Ouattara, lors d'une cérémonie de présentation de vœux de Nouvel An aux médias. Pour le chef de l'Etat, la presse ivoirienne a démontré son « dynamisme » par la pluralité et la diversité des lignes éditoriales qui coexistent sur le marché. Il s'est réjoui des progrès enregistrés ces dernières années par la Côte d'Ivoire qui est passée de la 159e place en 2012 à la 81e place en 2017 sur l'échelle du baromètre de la liberté de la presse dans le monde.

Cameroun

Le gouvernement camerounais s'engage à prendre les mesures nécessaires pour renforcer le développement des Petites et moyennes entreprises (PME), en favorisant leur accès aux crédits bancaires au-

jourd'hui très faible. Les PME, qui dominent le secteur privé, représentent plus de 90% du tissu économique camerounais et contribuent à hauteur de 34% du produit intérieur brut, contre 54% de création d'emplois, selon des estimations. Toutefois, confinées pour la plupart dans le secteur informel, ces entreprises souffrent de trois principales carences : une faible structuration, l'absence de plans d'affaires et une capacité limitée d'autofinancement. En 2017, elles n'ont pu capter que 18% du total de crédits bancaires dédiés au financement de l'économie.

Libye

L'Union africaine (UA) a déclaré que 12 708 immigrants africains ont été rapatriés chez eux depuis la Libye depuis la fin du mois de novembre. Près de 4 000 de ces migrants ont été rapatriés par les pays membres de l'UA respectifs, alors que les autres ont été rapatriés avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations. D'après la commissaire de l'UA chargée des Affaires sociales, Amira Elfadil Mohammed, environ 700 000 migrants africains se trouvent actuellement dans le pays nord-africain, la plupart étant des migrants légaux entrés dans le pays avant l'effondrement du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi. Les migrants africains seraient victimes d'esclavage en Libye, où ils seraient vendus pour quatre cents dollars sur des marchés aux esclaves.

Source AFP

Après la visite d'un musée à Cotonou à 9h, il découvre la statue de la Renaissance de Dakar à 16h.

Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



L'Afrique perd 80 milliards de dollars par an en flux financiers illégaux

Le commissaire de l'Union africaine (UA) au commerce et à l'industrie, Albert Muchanga, a révélé 25 janvier que l'Afrique perdait 80 milliards de dollars par an à cause des flux financiers illégaux, une situation qu'il a qualifiée d'obstacle majeur à la transformation économique du continent.

M. Muchanga a tenu ces propos en marge de l'ouverture de la 32^e session ordinaire du conseil exécutif de l'UA, dans le cadre du 30^e Sommet de l'UA à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. «L'Afrique perd 80 milliards de dollars en flux financiers illicites, dont 70% dans les industries extractives, c'est-à-dire les ressources minérales. Ces pertes sont le fait des corporations multinationales, qui pratiquent une large gamme de méthodes de comptabilité particulièrement créatives», a-t-il déclaré.

En exemple de «comptabilité créative», il a notamment cité la surfacturation et la falsification des prix, pratiquées dans le but d'éviter de payer des impôts ou de déclarer des dividendes. Une autre pratique consiste à concentrer les revenus miniers dans d'autres juridictions.

«La question des flux financiers illicites est

prise très au sérieux par les chefs d'Etat et de gouvernement, comme en atteste la nomination d'un Haut comité dirigé par l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, dans le but d'exhorter les acteurs concernés à endiguer la fuite de ces ressources vitales hors du continent», a-t-il expliqué.

Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'UA, a également mentionné le fléau des flux financiers illégaux pendant l'ouverture de la 32^e session ordinaire du conseil exécutif. «Toutes les nations africaines sont concernées par la corruption, qui va de pair à divers niveaux avec les flux financiers illicites. Comme pour le terrorisme, il doit s'agir d'une lutte globale, qui ne pourra être remportée que par une action collective. L'année 2018 sera l'année de cette lutte», a-t-il affirmé.

Reconnaissant la menace que ces flux illégaux représentent pour la renaissance africaine, le 30^e Sommet de l'UA, qui a débuté lundi, a décidé de se réunir sur le thème «Remporter la lutte contre la corruption : une voie durable vers la transformation de l'Afrique». Ce sommet bisannuel se tiendra jusqu'au 29 janvier.

Source Xinhua

PARTENARIAT

Le Congo et les Émirats arabes unis dans une coopération multiforme

En séjour de travail aux Emirats arabes unis, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé avec l'émir d'Abu Dhabi, Sheikh Mansour Ben Zayad al Nayan, prince héritier émirati.

Les deux personnalités ont eu des entretiens fructueux sur l'offre et la demande dans la coopération bilatérale entre le Congo et les Emirats arabes unis. Denis Sassou N'Guesso et son interlocuteur ont pris l'option de développer la coopération dans les secteurs des hydrocarbures, de la logistique et des infrastructures.

Les questions de paix et de sécurité ont également figuré au menu des discussions entre Denis Sassou N'Guesso et Sheikh Mansour Ben Zayad al Nayan en portant plus leur attention sur le règlement pacifique de la crise libyenne.

Notons qu'Abu Dhabi est le plus grand émirat des émirats arabes unis. Son rôle dans l'exportation du pétrole et le commerce est déterminant et perceptible à travers les tours modernes et les immenses centres commerciaux.

Avec 8,6% des réserves de pétrole mondial et près de 5% des réserves de gaz naturel, les Emirats arabes unis ont un produit national brut parmi les plus élevés au monde. C'est donc un partenaire sûr pour le Congo.

Au terme de cette rencontre avec l'émir d'Abu Dhabi, que l'on pourrait qualifier de porteuse d'espérance pour l'avenir de la coopération entre les deux Etats, le président Denis Sassou N'Guesso a quitté les Emirats arabes unis pour Addis-Abeba, en Ethiopie.

La Rédaction

CÔTE D'IVOIRE

Une école internationale antiterroriste ouvrira ses portes en septembre

L'annonce a été faite par le ministre ivoirien de la Défense, Hamed Bakayoko, et l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson.

Le diplomate français a indiqué que le centre de formation internationale à la lutte antiterroriste, voulue par les présidents français, Emmanuel Macron, et ivoirien, Alassane Ouattara, aura d'abord une « vocation régionale » puis « internationale ». Il

y avait « un besoin dans la région », victime d'attaques djihadistes récurrentes, notamment au Burkina, au Niger et au Mali voisins, a rappelé Gilles Huberson.

Située à Jacquville, une station balnéaire à une trentaine de km à l'ouest d'Abidjan, cette école accueillera à son ouverture, en septembre, des cadres avant de recevoir les premiers stagiaires au premier trimestre 2019. Elle recevra surtout des membres des forces de sécurité, mais aussi

des fonctionnaires ou agents pouvant être concernés.

Selon le ministre ivoirien, l'établissement formera des unités pouvant intervenir rapidement sur des attentats mais aura aussi une expertise en matière d'identification ou de mode opératoire. Il sera « une pièce essentielle de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France », a précisé Hamed Bakayoko. Le diplomate français et le ministre ivoirien n'ont pas communiqué à la presse le montant qui sera in-

vesti pour la création de cette école ou les fonds nécessaires à son fonctionnement, mais ils ont seulement assuré que la France apportera son soutien au projet.

Le centre de Jacquville, situé sur un site qui permet toutes sortes d'exercices, vise à devenir une référence mondiale, a-t-on indiqué de source sécuritaire. Outre le centre de formation à la lutte antiterroriste, d'autres centres, comme une école de déminage au Bénin, fonctionnent déjà en

Afrique de l'ouest.

L'ouverture prochaine de l'école de lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire est saluée par la population qui redoute de nouvelles attaques terroristes après avoir connu, en mars 2016, un attentat qui avait fait dix-neuf morts dans la station balnéaire de Grand-Bassam. À cette occasion, des djihadistes avaient ouvert le feu sur la plage et les terrasses de restaurants et d'hôtels.

Nestor N'Gampoula



SALARIÉS

Début des cours de la promotion 2018 -2019 au cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :

- 3^{ème} année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes français

NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

ADDIS-ABEBA

Le Maroc élu au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Un an après avoir réintégré l'organisation, le royaume chérifien a été élu, pour un mandat de deux ans, le 26 janvier à Addis-Abeba.

Le Maroc a obtenu le siège attribué à l'Afrique du Nord parmi les dix remis en jeu cette année pour un mandat de deux ans (le Conseil compte quinze sièges au total). De

sources concordantes, ce pays était le seul candidat pour ce siège nord-africain. « *Le Maroc a été élu au Comité de paix et de sécurité* » par trente-neuf voix pour et seize abstentions, a indiqué le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, depuis la capitale éthiopienne, dans un message à la presse.

L'élection doit encore être officiellement entérinée, le 29 janvier, par l'Assemblée de l'Union africaine (UA), ce qui ne sera normalement qu'une formalité. Les noms des autres pays élus au Conseil de paix et de sécurité n'ont pas été communiqués à Addis-Abeba. « *Il est normal que le Maroc puisse accéder aux différents organes et structures*

de l'organisation, d'autant plus que le Maroc a une contribution importante, connue et reconnue dans le domaine du maintien de la paix, et notamment en Afrique », avait déclaré Nasser Bourita à l'AFP, peu avant le vote.

Le siège au Conseil de paix et de sécurité renforce la présence du Maroc au sein de l'UA,

après une large offensive diplomatique pour retrouver un rôle africain, mais aussi pour rallier des soutiens sur la question du Sahara occidental. Rappelons qu'en 1984, le Maroc avait quitté l'organisation pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario au Sahara occidental.

Josiane Mambou Loukoula

« Le terrorisme entrave la libre circulation des personnes et des biens »

Le constat est de la commissaire de l'UA aux Affaires juridiques, Samata Cessouma Minata, qui l'a indiqué le 26 janvier, à Addis-Abeba.

« *Le terrorisme rend les pays plus réticents à l'idée d'autoriser la libre circulation des personnes et des marchandises au travers de leurs frontières. La question du terrorisme ne peut pas être affrontée par l'Afrique seule, elle n'épargne pas les pays petits ou grands et ce problème est de plus en plus grave* », a indiqué Samata Cessouma Minata, citant l'exemple d'un attentat à la mine terrestre qui a fait vingt-quatre morts, le 25 janvier, au Mali, et dont les victimes étaient des ressortissants du Mali ou du Burkina Faso. « *Nous n'avons pas le choix, pour être un continent prospère nous avons be-*

soin d'un mécanisme permettant la libre circulation des personnes, mais nous avons besoin d'une bonne sécurité pour empêcher les terroristes de planifier des attentats transfrontaliers », a-t-elle ajouté.

La question du terrorisme survient alors que l'Union africaine (UA) se prépare à lancer trois projets phares pour accélérer l'intégration continentale à l'occasion de son 30^e sommet qui s'achèvera le 29 janvier. Ces trois projets sont la Zone de libre-échange continentale, la libre circulation des personnes et des biens, et la mise en œuvre de la décision de Yamoussoukro sur le marché unique et la libéralisation des transports aériens en Afrique.

J.M.L.

Les dirigeants exhortés de prioriser la lutte contre la corruption

L'exhortation a été faite en marge du 30^e sommet de l'organisation continentale par le secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Emmanuel Nnadozie.

Le sommet biennuel se déroule sur le thème « *Rempporter la lutte contre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique* ». « *Les dirigeants africains devraient faire preuve d'une forte capacité de direction en donnant la priorité à la lutte contre la corruption. Le conseil que nous donnons aux pays africains membres de l'Union africaine (...) est de veiller à donner la priorité à la lutte contre la corruption parmi d'autres sujets* », a argumenté Emmanuel Nnadozie, qui a invité les dirigeants africains à se positionner en fer de lance de la lutte contre la corruption.

À cet égard, il a souligné que cette lutte ne consistait pas seulement à s'assurer que le système judiciaire applique les lois, mais aussi à changer les mentalités par différents mécanismes. Faire preuve de capacités de direction et montrer l'exemple est aussi extrêmement important.

Établie en 1991, l'ACBF a pour objectif de renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière de bonne gouvernance et de développement économique en Afrique. Cette fondation est active dans plus de quarante-cinq pays du continent et six communautés économiques régionales. Elle contribue au développement de capacités par des investissements, un soutien technique, et par la génération ainsi que le partage de connaissances en Afrique.

J.M.L.

SCULPTURE

Rhode Bath-Schéba Makoumbou ravive le souvenir d'Emery Patrice Lumumba

L'artiste a réalisé une statue représentant le personnage emblématique de l'Histoire du Congo Belge en train de lire son discours à l'occasion de l'accession de son pays à l'indépendance, le 30 juin 1960.

Au vu du visage lumineux de la sculpture de Patrice Lumumba, les invités qui ont assisté, à la galerie Ravenstein de Bruxelles, à la première exposition itinérante du 21 janvier dernier, ont perçu une représentation de l'homme politique d'antan en train de prononcer le discours du 30 juin 1960 adressé aux « *Congolais et Congolaises, Combattants de l'indépendance* ».

Rhode Bath-Schéba Makoumbou a accepté de créer la sculpture du héros de l'indépendance de l'actuelle République démocratique du Congo, sur commande de Bamko Absl, le Comité féminin et afro descendant pour l'interculturalité contre le racisme. Près de cinquante-huit ans plus tard, la teneur des propos d'Emery Patrice Lumumba ré-



Statue d'Emery Patrice Lumumba entreposée dans l'atelier de sa créatrice, Rhode Bath-Schéba Makoumbou, à Bruxelles. Crédit photo : Dimitri M'Foumou-Titi

sonne encore au-dessus de la faune et la flore du Bassin du Congo jusqu'à la capitale de la Belgique.

A l'époque, le nouvel homme de l'Etat souverain ouvrait sa déclaration solennelle en sensibilisant ses compatriotes : « *Car, disait-il, cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec lequel nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang* ».

Pour raviver ce souvenir, l'artiste d'origine congolaise, plus habituée à représenter les métiers villageois qui tendent à disparaître, a usé de tout son pouvoir de créativité pour reproduire le personnage en grandeur nature, d'une hau-

teur de 2 m, en sciure et colle à bois sur une structure métallique. « *C'est la première fois que je crée un personnage historique* », a-t-elle confié. Et de reconnaître que c'était un véritable défi qu'elle pense avoir réussi en obtenant le résultat d'une ressemblance approximative avec les photos ayant servi de modèle.

L'opinion belge montre des signes d'ouverture pour accueillir cette sculpture itinérante. La mairie de Bruxelles recherche un endroit dédié à recevoir la statue. En attendant, l'œuvre est dressée pour représenter le symbole de mémoire. « *J'ai réussi ce challenge, explique Rhode Bath-Schéba Makoumbou, parce que je me retrouve dans la vision qui était celle d'Emery Patrice Lumumba* ». L'artiste s'estime satisfaite de son premier travail avant l'exécution du moulage définitif dans un matériau qui pourra supporter toutes sortes d'intempéries.

Marie Alfred Ngoma

SÉCURITÉ DANS LE POOL

L'Union européenne félicite la signature de l'accord de paix

Le satisfaction de l'organisation a été exprimée par son ambassadrice au Congo, Saskia De Lang, reçue le 26 janvier à Brazzaville par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.



Saskia De Lang s'entretenant avec Isidore Mvouba, le 26 janvier à Brazzaville

Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de la coopération entre le Congo et l'Union européenne (UE). Saskia De Lang a mis à profit l'échange avec Isidore Mvouba, ressortissant du Pool, pour évoquer des questions liées au retour définitif de la paix dans cette partie du Congo. Elle a notamment salué la signature, le 23 décembre 2017, à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntouni.

L'ambassadrice de l'UE au Congo est ravie que les membres de la commission ad hoc paritaire mise en place par cet accord aient déjà débuté leurs discussions dans le strict cadre de l'application de ses dispositions.

Cet accord, a-t-elle déclaré, est le

résultat des engagements communs pris par les deux parties, dont elle salue le courage. Interrogée par un journaliste sur l'apport de l'UE dans l'opération de Désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (DDR) prévue par l'accord de Kinkala, Saskia De Lang a indiqué qu'une mission des Nations unies, en séjour à Brazzaville, a entamé depuis quelques jours des discussions avec les autorités compétentes sur les modalités d'exécution du DDR. Répondant à une question sur ce que le Congo peut attendre de l'UE au cours de cette année, dans le cadre de la coopération parlementaire, elle a précisé que l'accord de Cotonou fixe clairement les axes d'intervention de son organisation au niveau des différents parlements des pays signataires.

Roger Ngombé

OLEA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de F CFA 10.000.000
Siège social : Arrondissement n°1 LUMUMBA, au Rond-point des Amoureux,
Centre-ville Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM : CG/PNR/12 B 659

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 18 Janvier 2018, dûment enregistré le 19 Janvier 2018 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro N°263, folio 014/ 11, Il a été décidé de la probation et adoption de la Cession d'actions entre Madame BRIDON Anne Marie Josiane, la société OLEA Holding France et Monsieur Philippe BAILLE et, a été constaté la démission de Madame BRIDON Anne Marie Josiane de son mandat d'Administrateur et, de tous les administrateurs de la société G2A Solutions d'Assurances, aux fins de procéder au changement de dénomination en celle de OLEA CONGO, suivi de la nomination des nouveaux administrateurs de la société OLEA CONGO dont Monsieur Philippe BAILLE Jean Claude est nommé Président du Conseil d'Administration.

Le dépôt légal de ce Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du 18 Janvier 2018, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 Janvier 2018 et enregistrés sous les numéros 18 DA 1694.

Pour avis

Le Cabinet d'Avocats GOMES

AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE :

- 02 agents Commerciaux
- Un diplômé QSE

Contexte

Une société de la place qui vise à augmenter sa part de marché en offrant à la population des services recrute des commerciaux pour assurer la mise en œuvre et le suivi effectif de la politique commerciale de la société. Ainsi qu'un diplômé QSE pour assurer la mise en place du processus qualité.

1- Qualification requises pour le Commercial :

- Maîtrise des techniques commerciales
- Maîtrise des techniques et outils de communication
- Capacités relationnelles et de négociation
- CV + Diplôme le plus élevé.

2- Qualification requises pour le QSE

- Assurer la mise en place et le maintien du système de management QSE
- Coordonner la veille réglementaire
- Maîtrise des techniques d'audit
- CV + Diplôme le plus élevé.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur cv à l'adresse libplanete@yahoo.fr. La date limite de soumission est le 31 janvier 2018.

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre de 17,5x20 m2 à Djiri-Manianga à 150m du stade de la Concorde et du domaine présidentiel.
Contacts : 05 576 02 95 / 06 651 53 23.

10 terrains à vendre à Mengo péage/
Zone industrielle à 100 mètres du
goudron, clôturés.
TF: 36164

TF: 36020

Prix: 60.000.000FCFA

Tél: 05 681 31 32 / 06 667 10 30

NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Ngouandé et famille informent les parents, ami(e)s et connaissances que le programme des obsèques de leur père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » décédé le 14 janvier 2018, se présente de la manière suivante:

Mardi 30 janvier:

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 9h30 : recueillement au domicile familial sis n° 30 de la rue Congo Texaco;
- 11h00 : départ pour la paroisse Saint-Augustin de la Tsiémé;
- 11h30 : messe de requiem;
- 13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka;
- 15h30 : fin de la cérémonie.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, survenu le 21 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au 54 de la rue Mbakas à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le Directeur de l'administration et des ressources humaines de la présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de M. Bienvenu Elenga, survenu le 18 janvier 2018. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis non loin du poste de péage de Kintélé. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. Le Directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



Le sergent chef Ghislain Kevin Engambé a le profond regret d'informer les parents, amis, connaissances et les frères d'armes du décès de son grand frère Damase Mbossa, commandant à la Garde républicaine, survenu le 20 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée se tient au croisement de la rue Sangha et l'avenue vice amiral Jean-Dominique-Okemba à Talangai. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

« Génération vision santé plus » lance un programme de formation des paramédicaux

L'ONG a pris l'initiative d'organiser une série de recyclages au profit des auxiliaires biomédicaux dans la pratique des techniques de base dans la biologie médicale.

« Génération vision santé plus » a lancé son programme de formation le 27 janvier à l'hôpital de base de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Inscrite dans le cadre du programme de ses activités de l'année en cours, cette formation sera également organisée dans d'autres arrondissements, notamment Bacongo, Poto-Poto, Moulouali, Ouenzé, Talangai, Mfilou, Madibou et Djiri. Le secrétaire général de cette ONG, Fidèle Mambouéné, a indiqué que l'objectif était d'appuyer la formation continue des auxiliaires de santé, notamment les infirmiers, sages-femmes et techniciens de laboratoire. « Nous travaillons pour aider les agents de santé à faire parfaitement ce qu'ils ont appris en utilisant les méthodes de base. Qu'ils sachent que même s'ils n'ont pas du matériel pour pouvoir réaliser ce qu'ils veulent, ils peuvent bien le faire avec le minimum de ce qu'ils disposent », a-t-il soutenu.

Placée sur le thème : « Ren-

forcement des capacités des auxiliaires biomédicaux dans la pratique des techniques de base dans la biologie médicale », cette série de formations permettra de rappeler aux participants certaines notions liées à la réalisation des examens de laboratoire. « Nous allons montrer aux techniciens que pour parler d'une infection génitale, il faut avoir un certain nombre d'éléments, c'est-à-dire, des cellules vaginales bien sûr, mais à côté, il faut qu'on ait les bactéries et les globules blancs (leucocytes). Donc, bactéries plus polynucléaires on peut parler d'une infection mais lorsqu'on n'a pas ces deux éléments, il se peut qu'on a seulement les bactéries, on n'a pas de polynucléaires, on parlera alors d'une contamination », a expliqué Fidèle Mambouéné.

Justifiant cette initiative, le secrétaire général de « Génération vision santé plus » a fait observer que l'Etat ne dispose pas actuellement des moyens conséquents pour envoyer ses agents en formation. Selon ce biologiste de formation, les agents formés dans les années 1980, 1990 et 2000 sont restés avec leurs connaissances initiales, ce qui a une répercussion sur leurs



Les membres de « Génération vision santé plus » posant devant l'entrée de l'hôpital de base de Makélékélé/Adiac

prestations. « La science évolue et il faut aller avec elle. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il faut donner la possibilité à ces agents de santé qui ont eu la formation d'hier de bénéficier de ces séances de renforcement des capacités comme cela se passe dans d'autres pays. D'où l'objectif de mettre le peu que nous connaissons à leur disposition pour

qu'ils en fassent de même à leur tour », a dit Fidèle Mambouéné. Créée il y a six ans, « Génération vision santé plus » avait initié dans le passé des formations similaires dans les hôpitaux de Mfilou, Makélékélé et Bacongo. Par manque de moyens financiers, l'ONG n'avait pu couvrir toute la ville. Espérant sur l'appui

des bailleurs de fonds, du gouvernement et d'autres partenaires, les responsables de cette association entendent fournir des efforts pour réaliser leur programme d'activités en couvrant cette fois toutes les structures sanitaires des neuf arrondissements de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

MAIRIE CENTRALE

L'ambassadeur américain salue l'initiative «Bâtissons Brazzaville ensemble»

Le maire de Brazzaville, Roger Christian Okemba, a conféré le 26 janvier avec le représentant des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, Todd Philip Haskell, qui s'est félicité de l'initiative municipale visant à intéresser la population dans la résolution des problèmes de la capitale.

« Je suis ici en tant que résident de cette ville. Nous avons parlé des problèmes qui concernent la ville, de l'importance de la municipalité qui est une forme de gouvernance plus proche du peuple. Le vrai travail de la gouvernance s'opère au niveau des municipalités », a indiqué Todd Philip Haskell. Les deux personnalités ont également parlé de l'initiative de la municipalité dénommée «Bâtissons Brazzaville ensemble »



Roger Christian Okemba échangeant avec Todd Philip Haskell/Adiac

qui est un mode de gouvernance impliquant la population dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent à la ville capitale. L'approche participative de cette initiative consiste aussi à encourager les citoyens à participer dans la résolution des questions liées aux érosions, ensablements, ainsi

que celles de sécurité, d'adduction d'eau et autres. « Pour cette initiative, nous avons indiqué l'importance de développer le partenariat public-privé. Dans l'avenir, nous allons chercher des opportunités pour collaborer », a dit le diplomate américain.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Maxence Ondongo plaide pour un réseautage des organisations juvéniles de l'Afrique centrale

Le président de l'ONG Univers des jeunes a fait part de son ambition, le 26 janvier à Brazzaville, au cours d'un point de presse, expliquant que la jeunesse de l'Afrique centrale peut trouver des solutions à la question de l'emploi en se fédérant.

Le président de l'association Univers des jeunes est revenu, dans son échange avec la presse, sur les grandes lignes de son initiative présentée un mois auparavant devant certaines ONG amies et les ambassadeurs de Turquie ainsi que du Venezuela en poste à Brazzaville.

« Dans les Etats africains de la sous-région, les gouvernements ont toujours un programme formel de lutte contre l'emploi. Mais le chômage persiste toujours. Notre démarche pour la création d'une plateforme juvénile sous-régionale consisterait à renverser l'équation. Nous voulons que les jeunes s'organisent et formulent leurs propositions aux gouvernants, quitte à eux d'examiner et d'approuver », a indiqué Maxence Ondongo.

Selon l'Univers des jeunes, l'apport

des techniciens, diplomates de la sous-région, bailleurs de fonds et autres personnalités serait un réconfort incontournable pour la concrétisation de cet idéal.

« Dans un premier temps, nous allons entrer en contact avec les ambassadeurs pour nous faciliter les contacts avec des organisations soeurs des pays voisins afin d'entamer notre travail », a ajouté Maxence Ondongo.

Actuellement, l'association mène une diplomatie silencieuse pour aménager son agenda de travail et œuvrer pour la multiplication des appels à fédérer les énergies. « Il y a des programmes spécifiques qui seront mis en œuvre par les organisations de la sous-région pour développer, par exemple, l'agriculture sous toutes ses formes », a-t-il conclu.

Outre le projet agricole, cette organisation, en partenariat avec d'autres qui luttent pour la défense des intérêts juvéniles, compte lancer plusieurs programmes dont ceux liés à la promotion de la paix, de l'environnement, de la sécurité et du civisme en Afrique centrale.

Fortuné Ibara

DOUANES

Les administrations nationales doivent favoriser l'éclosion des entreprises locales

L'exhortation est du secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), Kunio Mikuriya, qui estime que les Etats membres doivent sécuriser l'environnement commercial pour permettre aux entreprises de prospérer.

Kunio Mikuriya a lancé son appel à l'occasion de la célébration, le 26 janvier, de la Journée internationale des douanes célébrée cette année sur le thème: « Un environnement commercial sûr au service du développement économique ». Dans son message délivré à cet effet, le secrétaire général de l'OMD a jugé essentiel que les gouvernements tiennent compte de l'environnement extérieur dans lequel les entreprises exercent leurs activités pour participer pleinement aux échanges marchands et surtout aux activités économiques.

Au Congo, cette thématique a permis de rappeler le rôle fondamental de l'administration douanière dans l'équilibre économique national. Cette administration, en effet, contribue à collecter les recettes fiscales de l'Etat, à contrôler et réguler les flux aux frontières, à promouvoir les investissements et à sécuriser l'environnement des affaires.

Pour transposer les recomman-



Douaniers et partenaires privés lors des échanges

dations du secrétaire général de l'OMD dans le contexte national, les cadres douaniers et les partenaires privés ont débattu sur la thématique et la facilitation que la douane est censée apporter aux entreprises locales. Les deux partenaires ont surtout rappelé l'importance d'un environnement commercial propice, à travers l'harmonisation et la simplification des procédures de dédouanement, la lutte contre la

corruption, le renforcement de l'éthique...

Les autres aspects de la performance évoqués par les intervenants sont liés à un « environnement commercial sûr, juste et durable », à travers la sécurisation de la chaîne logistique, la lutte contre la criminalité transfrontalière et le financement du terrorisme international en encourageant des activités commerciales légitimes ; la lutte contre la

contrebande et la fraude commerciale.

Le Congo a ratifié la convention de Kyoto révisée et l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges, deux instruments qui peuvent l'aider à atteindre les résultats escomptés. Pour son directeur général, Jean Alfred Onanga, la douane congolaise s'oriente déjà vers la réorganisation de ses services couplée avec

la simplification des procédures dans le circuit de dédouanement des marchandises, suivie de l'informatisation de son administration. « Il va sans dire que sa dotation en outils de travail modernes comme les scanners demeure plus que jamais d'actualité. », a déclaré Jean Alfred Onanga.

Il a jugé nécessaire la poursuite des importantes réformes initiées par la tutelle, entre autres, la dématérialisation des procédures douanières ; la mise en place d'une base de données valeur ; l'appropriation du système douanier d'analyse de risques; l'accompagnement des administrations intervenant dans la gestion des flux transfrontaliers dans l'échange des données, la collaboration avec les impôts.

Notons que la commémoration de la Journée mondiale des douanes a été ponctuée par la remise des certificats de mérite de l'OMD à une vingtaine de douaniers, le dépôt de gerbe de fleurs pour honorer la mémoire des douaniers congolais décédés dans l'exercice de leur mission, et la remise des médailles d'honneur dans l'ordre de mérite de la douane décernées par le chef de l'Etat à une quinzaine de douaniers, dont le directeur général qui a reçu la médaille d'or.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Les «Grands» toujours à couteaux tirés

L'avènement d'une nouvelle année n'a apparemment rien modifié dans le positionnement des grandes puissances sur la scène internationale. Parce que les sujets sur lesquels elles ont passé l'an 2017 à se quereller n'ont fondamentalement pas changé ; parce que aussi, la défense de leurs intérêts étant au cœur de la compétition qui les oppose, il n'est pas certain qu'elles tentent, quoi qu'il arrive, de modifier leur manière d'agir les onze prochains mois.

Sur la carte plus que transpercée du monde qui nous abrite, le conflit syrien donne à voir de quelle façon les puissances nucléaires étalent leur inusable duplicité. Si, en effet, toutes disent combattre le terrorisme dans le but de l'éradiquer, autour de la Syrie se jouent toutes les influences étrangères dans une région du Proche-Orient où les cas de belligérance sont enracinés.

Quand on suit l'actualité qui s'y déroule, on voit principalement les Etats-Unis et la Russie s'accuser mutuellement d'attiser le feu, de laisser commettre des crimes, de fermer les yeux sur le calvaire de la population. Les deux pays sont impliqués dans ce conflit à travers le soutien qu'ils apportent respectivement aux rebelles et au régime de Bachar Al-Assad.

S'il ne s'agissait que de déplorer le sort de civils exposés aux atrocités de la guerre civile, il faut rappeler qu'en l'occurrence, un autre conflit de même nature se déroule non loin de Syrie, au Yémen. Là-dessus également, les deux principales puissances sont présentes pour soutenir l'une et l'autre partie. Elles se contentent aussi, quand une bavure militaire imputée à l'un des camps est de nature à heurter les sensibilités, de démentir les faits, ou d'en reconnaître la responsabilité par une excuse royale du genre « Toutes les mesures sont prises pour que de tels actes ne se reproduisent jamais plus ».

A côté, l'Europe des 27, préoccupée par le besoin de construire son unité toujours un peu tendue, de polir sa gouvernance commune, réduire les déficits budgétaires et compétrer à l'international, ne se semble pas convertie à se poser en force d'équilibre entre Washington et Moscou. Même en sonnant l'alarme diplomatique comme auraient fait les pays non-alignés sous la guerre froide. Simplement parce que dans ce jeu d'intérêt, elle ne semble pas tout-à-fait absente non plus.

D'elle se détache néanmoins la France, qui n'a de cesse, ces derniers mois, d'appeler les nations du monde à traiter les questions communes par le dialogue et faire du multilatéra-

lisme une source de stabilité pour tous les Etats. La France, mais aussi l'Allemagne. Par la voix de leurs dirigeants, Emmanuel Macron et Angela Merkel, les deux pays l'ont encore affirmé au récent Forum économique mondial de Davos en Suisse.

Puis, l'ONU. La puissance diplomatique mondiale est fragilisée par l'effronterie de certains de ses membres qui se vantent de l'avoir enfantée, de la nourrir par bols de lait entiers, de la porter à bout de bras depuis soixante-treize ans. Cela est suffisant, à leurs yeux, pour qu'elle les laisse tranquilles, ou toutefois de ne s'occuper que de conflits éclatés dans les régions où leurs intérêts ne sont pas en jeu dans les mêmes proportions qu'ailleurs.

Ce qui est le cas, si on voit bien, des guerres civiles qui déchirent l'Afrique. Et qui laisse dire que si les Africains eux-mêmes ne font pas preuve de responsabilité pour les régler entre eux, ils en récolteront la pire prime : vivre éternellement la main tendue vers l'extérieur, vers les Grandes puissances, qui, comme on le voit, ont des labeurs bien plus sérieux que ces appels du pied à l'aide multiforme lancés d'Afrique tous les jours que Dieu fait.

Gankama N'Siah

CHRONIQUE

Pourquoi pas une réforme du BCDA ?

Les auteurs musiciens congolais revendiquent un statut et une meilleure implication dans la gestion du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), quoi de plus naturel, car ils ne font que réclamer une gestion plus saine d'une structure qui semble les sevrer d'une bonne partie de leurs droits.

L'on s'accorde pour convenir que le statut de cette structure mérite bien une réforme car, d'après les associations d'artistes musiciens qui s'érigent en fervents défenseurs de leurs droits, l'Etat est supposé depuis belle lurette s'être désengagé de la gestion directe des entreprises.

Une certaine opacité dans la gestion du BCDA leur inspire la mise en place d'un Conseil d'administration et ils prennent, pour exemple, la gestion de sociétés telles la Socoda en République démocratique du Congo, le Burida en Côte d'Ivoire et la Sacem en France au sein desquelles les droits d'auteur sont supervisés par des auteurs eux-mêmes et non par les départements ministériels respectifs.

La SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), des plus admirées, est une société civile, dont les adhérents sont obligatoirement, comme son nom l'indique, auteurs, compositeurs ou éditeurs de musique. Elle a été créée par eux, pour défendre leurs intérêts, ne réalise aucun bénéfice, et toutes les sommes collectées sont redistribuées aux auteurs, hors frais de gestion. Sa mission essentielle est la collecte des droits d'auteur et leur reversement aux auteurs, compositeurs et éditeurs.

Les auteurs congolais qui s'offusquent de ce que leur société n'est pas dans le sillage de la Sacem affichent leur volonté de réforme et cette dernière volonté s'illustre par un projet de loi portant statut des musiciens qui serait sur la table du gouvernement et dont la philosophie serait de permettre une communication permanente et constructive entre les artistes et la structure, ainsi que la mise en place d'un Conseil d'administration pour un meilleur suivi.

Pour qu'il y ait un meilleur suivi, il faut au préalable une meilleure connaissance de la législation, que tous comprennent bien que la protection des droits d'auteur, nommée copyright chez les anglophones, est prévue dans la loi congolaise du 7 juillet 1982.

Il est ainsi reconnu à l'ensemble des bénéficiaires des droits exclusifs, constitués par le droit d'auteur et les droits voisins.

Le droit d'auteur doit donc protéger les auteurs en prévoyant, à leur profit, plusieurs prérogatives et dans le temps, cependant les auteurs congolais prétendent ne bénéficier d'aucune prérogative alors que selon ladite loi, les chansons sont protégées jusqu'à la cinquantième année après la mort de l'auteur, et les droits voisins, en revanche, pendant vingt ans à compter de la publication du phonogramme ou de l'interprétation.

La démarche d'adhésion à un organisme comme le BCDA est recommandée, surtout pour mieux appréhender l'exploitation ou l'utilisation massive des œuvres et différents auteurs et artistes congolais le font à bon escient, aussi, qu'il se nomme organisme de gestion collective ou société de perception et de répartition des droits (SPRD), BCDA au Congo, la mission et l'objectif devraient être les mêmes, c'est-à-dire la perception pour tous les auteurs (dont les auteurs et compositeurs d'œuvres musicales) des redevances et la répartition exclusivement desdites redevances aux ayants-droit, hors frais de gestion et de lutte contre les fléaux que sont la piraterie et la contrefaçon, par l'apposition, par exemple, de vignettes hologrammes (stickers) sur chaque exemplaire.

Le BCDA est-il supposé percevoir des sommes auprès des différents utilisateurs de musiques parmi lesquels les dancing bars (bistrot), les night-clubs, les bus, taxis et autres, sans oublier les spectacles, car ces derniers donnent lieu à l'exécution de créations musicales protégées qui doivent aussi faire l'objet d'une perception de droits et une majeure partie de ces droits doit ensuite être rétrocédée aux ayants-droit ?

En conclusion, il faut bien admettre que la législation congolaise sur le droit d'auteur, très ancienne, mérite un « toilettage », notamment pour intégrer les nouvelles formes de contrefaçon, telles que les téléchargements non autorisés ou les streaming illégaux. Un nouveau texte permettrait aussi de prévoir une meilleure durée de protection, on pourrait, pour contribuer à une meilleure effectivité du droit d'auteur au Congo Brazzaville, renforcer les prérogatives et les moyens du BCDA. De façon globale, au-delà des textes, il est vivement souhaitable que de grands efforts soient consentis pour une plus large information et une meilleure formation sur le droit d'auteur.

Ferréol Gassackys

ENTRETIEN AVEC LAMBERT KABAKO

«Il faut sauver ce patrimoine culturel que sont Les Bantous de la capitale»

Colloque, dans les lignes qui suivent, avec un fidèle de l'orchestre « Bantous », qui a refusé d'intégrer la Fonction publique pour, se défend-il sans regret, mais sans arrogance, ne pas perdre sa liberté de vivre sa vie en dehors des tracasseries de l'administration étatique.

mais donné des ordres, il avait un sens de l'organisation et de la solidarité ». Sur cette pondération « travaillée », il fait le même témoignage pour le chef d'orchestre actuel des Bantous de la capitale, Simon Mangwani. S'il ne veut révéler ses mauvais souvenirs dans l'orchestre, il en retient les meilleurs, en particu-



Lambert Kabako lors de son entretien aux Dépêches de Brazzaville

Dans dix-neuf mois, l'orchestre Les Bantous de la capitale, fondé, le 15 août 1959, chez Faïgnond, à Brazzaville, fêtera son soixantième anniversaire. C'est le moment qu'a choisi, au détour d'une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, Lambert Kabako, dit LK, l'une des grandes voix du groupe, pour battre le rappel des sponsors de tous horizons afin que survive ce « patrimoine culturel national » qui, déclare-t-il, « a encore beaucoup à donner à la chanson congolaise ».

L'entretien avec l'auteur compositeur de « Mama Alphonsine », chanson mythique parsemée de pure rumba, pourtant aussi de bien d'autres refrains engagés, dont « PCT », emblématique sous le mono, a lieu à nos bureaux, ce vendredi 26 janvier, en fin de matinée, sans formalité particulière. Mais il est vêtu demi-Dakar-cravate-belles-couleurs comme un vrai Brazzavillois, lui qui vit le jour dans Ouenzé, le Ve arrondissement de la capitale congolaise, il va y avoir de cela, le 17 mars prochain, soixante-dix petites bougies allumées.

Lambert Kabako intègre les Bantous de la capitale en 1972. Il se considère comme faisant partie de la troisième génération en même temps que ses sociétaires Alphonse Ntaloulou ou encore Mpassi Mermans. La première génération étant celle des célèbres fondateurs, pour ne pas les citer tous, Edo Nganga, Nino Malapet, Jean Serge Essous, Célestin Nkouka Célio ; la deuxième, celle qui voit venir Papa Noël et bien d'autres ténors.

Un jour de 1977, les Bantous doivent se rendre à un festival au Nigeria. Il est constitué un groupe de voyageurs dans lequel il ne figure pas avec trois autres amis. Kabako les mène signer dans Télé-Music, l'orchestre de l'ex-ONPT (Office national des postes et télécommunications). C'est là que lui est tendu un contrat d'embauche en bonne et due forme (on recrutait comme ça aussi dans les sociétés publiques) qu'il signe. Il décline de se présenter à son poste, l'absence dure une semaine, irréparable ! « Parce que mon cœur était toujours pour les Bantous », se rappelle-t-il, ajoutant que cette histoire glace certains de ses proches qui le prennent pour un type anormal. Dans tous les cas, clame-t-il, « Je ne voulais pas me soumettre à un régime où pour vous dire quelque chose, on vous gronde ».

Les Bantous sont-ils un groupe peu structuré, où les chefs ne peuvent demander des comptes à leurs collaborateurs ? « Si, mais cela se passe dans le respect mutuel », se défend Lambert Kabako, qui répand son admiration pour son chef d'orchestre de l'époque, Nino Malapet (1935-2012). « C'était un monsieur bien, il me parlait de façon mesurée, ne m'a ja-

lier son voyage à Cuba. Alors que l'on dit dans les rues de Brazzaville voir « Paris et mourir », Pandi Saturnin « Ben » au tambour dans Bantous devant l'Eternel lui chuchotait : « Voir Cuba et mourir ». Peut-être parce que sur l'île de la Liberté, l'orchestre se sentait honoré par les similitudes des sons et des tam-tams entendus là-bas. Le voyage de Cuba a lieu par bateau au départ d'Oran, en Algérie, les trente-deux membres de la délégation y séjournent du 14 décembre 1974 au 15 janvier 1975.

De quoi vit-il, Lambert Kabako ? « Je me contente du peu que j'ai », répond-il presque sans état d'âme. Que t'a rapporté la chanson dédiée au Parti congolais du travail (PCT), qui a pendant longtemps servi de générique aux émissions radiophoniques de l'ex-parti unique sous le monopartisme, et qui a été reprise récemment pour annoncer les grandes rencontres de la principale formation de la majorité présidentielle ? « Rien, pour le moment », nuance l'artiste qui ne perd pas espoir qu'un jour, il sera récompensé de ses œuvres. Et l'autre chanson engagée « Azo Sala, Azo Loba », qui égrène les réalisations du président de la République : « Pour l'instant rien », se répète Lambert Kabako, qui évoque aussi un rendez-vous de l'orchestre qui n'a pas eu lieu avec le Premier ministre, chef du gouvernement. « Nous nous préparons à fêter avec joie les soixante ans des Bantous de la capitale. Le programme prévoit l'arrivée de nombreux invités en provenance de l'extérieur, et notamment de la République démocratique du Congo voisine. Quelques sponsors nous ont annoncé leur soutien, nous montrerons à cette occasion que ce patrimoine national est encore plein de talents. Nous prions les autorités nationales de ne pas nous abandonner », plaide Lambert Kabako. A la fin de l'entretien, il dégustait un verre d'eau plate, nous serrait chaudement la main, souriant, heureux d'avoir conté son parcours dans l'immense orchestre congolais qui aligne, entre autres célébrités, Michel Boyibanda, Pamelou Mounk'A, Kosmos Mountouari, Céli Bitshou, Pambou Tchicaya, Roger Akouala, Samba Mascott, Daniel Loubelo, José Missamou, Rikky Siméon, Théo Blaise Nkounkou.

Après tant de temps passé à égayer le public, les Bantous de la capitale n'ont pas rompu malgré les difficultés, ils répètent chez Mace-do, à Bacongo. Mais l'âge seul ne compte pas, ils doivent renouveler leur orchestration, s'injecter du sang nouveau, garder l'inspiration au top niveau s'ils veulent mériter leur place dans un univers aussi concurrentiel que celui de l'art musical aujourd'hui.

Gankama N'Siah

ZONE ÉCONOMIQUE DE POINTE-NOIRE

Lancement des études de faisabilité du quai multifonctions

Une délégation de la société **China overseas infrastructure development and investment corporation limited (COIDIC)**, conduite par le président de son conseil d'administration, **Zhou Chao**, a été sur le terrain le 27 janvier, en compagnie du ministre en charge du département, **Gilbert Mokoki**.

La société COIDIC est chargée de réaliser les travaux de planification et de construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire dont le site se trouve en bordure de l'océan atlantique, dans le département du Kouilou. Zhou Chao qui est également vice-président du Fonds de développement Chine-Afrique, a tenu à visiter le site stratégique qui abritera plusieurs infrastructures et unités industrielles. Peu avant leur descente sur le terrain, les membres de la délégation de la société COIDIC ont eu des entretiens avec des cadres des ministères en charge des ZES et des grands travaux, ainsi qu'avec ceux du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN)

et de la direction départementale du cadastre.

« Nous nous réjouissons de ce que le staff de COIDIC soit arrivé avec une forte délégation, particulièrement des entrepreneurs et des bureaux d'études de grande renommée pour lancer les études de faisabilité du quai multifonctions et de la voie d'accès de 15 km de long de la ZES », a déclaré le ministre Mokoki.

La ZES de Pointe-Noire abritera des industries alimentaires, des produits chimiques et pétroliers raffinés, de la métallurgie et de l'ingénierie, du bois et des produits dérivés, des matières plastiques. Il est aussi prévu les services financiers et touristiques, ainsi que l'installation des machines et des équipements.

« Nous avons déjà fini avec les études conceptuelles pour les 9km². La prochaine étape portera sur les études d'investissements et la bancabilité du projet », a indiqué le président du conseil d'administration de COIDIC, lors de la visite du site de la ZES.

Le Congo prévoit de développer quatre ZES sur l'ensemble du territoire national, notamment à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso. La ZES de Pointe-Noire sera la première à voir le jour avec l'appui technique et financier du gouvernement chinois.

Dans le cadre de ce projet, l'année dernière, une trentaine de cadres congolais, issus de divers départements ministériels, ont reçu une formation pendant quatre-vingt-dix jours en Chine, sur la construction et la gestion des zones économiques. Ils ont visité des zones économiques chinoises, dont celle de la ville de Shenzhen qui correspond à la ZES de Pointe-Noire.

Le projet des ZES s'inscrit dans l'option de la diversification de l'économie nationale qui subit les effets négatifs de l'abaissement des cours mondiaux du pétrole. A en croire le gouvernement, la ZES de Pointe-Noire permettra de créer quelque cent mille emplois directs et indirects.

Christian Brice Elion

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 23^e journée, 2^e division

Première titularisation et premier but sous le maillot de Bourg-en-Bresse lors du déplacement chez le Gazélec Ajaccio. Lancé sur la gauche du rond central, Kévin Koumba place une accélération pour déposer Ba et Brechet, et décoche une frappe puissante du gauche, imparable pour Elana (76^e). Une égalisation qui remet les Bressans dans le sens du match. Et de la victoire (2-1). Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 68^e. Pas de but, mais une passe décisive pour Dylan Saint-Louis, qui tire un corner parfait pour Libohy (48^e). Mais réduit à dix à la 86^e, le Paris FC concède le nul 1-1 à Auxerre à la 92^e minute. Frustrant.

Nancys est tenu en échec par Brest (2-2). Pressenti au poste de latéral gauche, Tobias Badilla était finalement aligné sur la gauche d'une défense à trois par Patrick Gabriel, l'entraîneur intérimaire.

Impuissant sur le but contre son camp de Lang (36^e) et un

peu court sur Butin (38^e), il a été en difficulté comme tout le secteur défensif, au sein duquel Ndy Assembe a été le meilleur joueur. Ryan Bidounga et Exaucé Ngassaki étaient laissés à la disposition de leurs réserves respectives.

Sans Fodé Doré, non convoqué, Clermont concède le match nul face à Quevilly-Rouen (1-1).

Yann Mabella est entré à la 80^e lors du match nul entre Châteauroux et Sochaux (1-1).

Le Havre, sans Bevic Moussiti Oko et Bryan Passi, non retenus, reçoit Nîmes, ce samedi à 15h.

Au classement, le Paris FC conforte provisoirement sa place sur le podium, en attendant les matchs de Nîmes, 2^e, et Ajaccio, 4^e. Le Havre est 5^e avec un match en retard. Brest, 37 points, Clermont et Châteauroux, 35 points, sont 6^e, 7^e et 8^e. Avec 30 points, le Gazélec remonte à la 11^e place. En bas de tableau, Nancy est 17^e et premier non-relégable avec 22 points et 2 longueurs d'avance sur Bourg-en-Bresse, 18^e.

Camille Delourme

RÉFLEXION

À propos des « fake news »

Les réseaux sociaux se multipliant de façon anarchique sur les cinq continents en raison du développement aussi puissant qu'incontrôlé des liaisons électroniques qui abolissent l'espace et le temps, l'explosion de ce que l'on appelle les « fake news » n'a rien de surprenant. Mais alors que l'on refusait jusqu'à présent de reconnaître l'ampleur de la désinformation que ce trafic intense de fausses nouvelles génère inévitablement, l'heure semble venue pour les Etats de regarder la vérité en face comme en témoignent les prises de position pour le moins musclées d'hommes d'Etat que cette dérive inquiète.

Tout le monde en conviendra, cette prise de conscience est une bonne, très bonne chose. Pour au moins deux raisons qui n'épuisent certainement pas le sujet, mais que l'on peut résumer en quelques mots de la façon suivante.

Première raison : personne, où qu'il se situe dans la société, ne peut plus échapper aux agressions écrites, visuelles et verbales relayées de mille et une façons sur le web par des hommes et des femmes, des lobbies et des groupes de pression, des services de renseignement et des agents secrets dans le seul but soit de nuire à leur prochain, soit de défendre leur propre intérêt. Qu'il soit puissant ou misérable, riche ou pauvre, éduqué ou inculte, croyant ou non croyant, honnête ou malhonnête, aucun humain ne peut

plus se protéger contre les « fake news » tant est rapide, universel, leur mode de transmission et l'on voit mal comment, dans le proche avenir, il sera possible de lutter contre elles dans le cadre de l'Etat de droit censé nous protéger. Difficile à supporter pour ceux et celles, de plus en plus nombreux, qui en sont victimes, la déformation de la vérité présente malgré tout, si l'on y réfléchit bien, un avantage majeur : celui de décrédibiliser par avance les rumeurs, les insinuations, les mensonges que véhicule le web sans le moindre contrôle; il suffit pour s'en convaincre de considérer le scepticisme qui gagne ceux-là même qui, jusqu'à très récemment, prenaient pour argent comptant les « nouvelles » diffusées sur les réseaux sociaux.

Deuxième raison : l'explosion des « fake news » a ceci d'utile, de très utile, qu'elle redonne aux professionnels de l'information une crédibilité que la multiplication des réseaux sociaux et l'expansion des fausses nouvelles qui l'accompagne semblait condamner à plus ou moins brève échéance. Constatant que les nouvelles véhiculées sur le « net » sont de moins en moins conformes à la réalité et de plus en plus souvent manipulées, leurs destinataires en viennent à prendre du recul par rapport à ce qui est dit ou écrit par des individus dépourvus de toute légitimité professionnelle. Ce qui a pour résultat de rendre à nouveau les médias traditionnels – presse écrite, radios, télévisions – sinon incon-

tournables pour le grand public, du moins indispensables pour ceux et celles qui ont besoin d'informations fiables dans leur vie personnelle et professionnelle. Menées dans de nombreux pays, les enquêtes sur le sujet révèlent, en effet, que le métier de journaliste, même s'il n'est pas exempt de défauts, redevient un critère de crédibilité dans la recherche et la diffusion de l'actualité. Face à la vague déferlante des « fake news » dans le monde entier, le professionnalisme est, semble-t-il, un atout auquel les citoyens accordent de plus en plus d'attention.

Ajoutons pour conclure, et parce que cette réalité nous concerne très directement, que l'amélioration constante des techniques de la communication permet aux médias comme les nôtres – Agence d'Information d'Afrique Centrale, Dépêches de Brazzaville, Courrier de Kinshasa, Emergence Tombwe – d'être accessibles par voie électronique sur les cinq continents dans le même temps où ils sont diffusés dans les deux Congo dans leur version imprimée.

Loin d'être un handicap pour les médias classiques, l'abolition de l'espace et du temps que permet le « web » constitue en réalité la meilleure réponse que la société puisse apporter à l'explosion des « fake news ». Nous devrions logiquement en tirer, nous journalistes, de grands avantages à brève échéance.

Jean-Paul Pigasse